

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT D'UN

APPARTEMENT OCCUPÉ

au rez-de-chaussée comprenant entrée, salle à manger/cuisine, salle de bain et une chambre,
d'une **surface habitable de 31,05 m²** (Lot de copropriété n°41)

UNE CAVE (Lot de copropriété n°29) - **UNE CAVE** (Lot de copropriété n°26)

sis sur la commune de OYONNAX (01100)
dans un ensemble immobilier sis 12 rue J.B. Clément
cadastré AI n°897 pour une contenance de 00ha 05a 68ca

Mise à prix : **10 000 €uros** (dix mille euros)

OUTRE FRAIS CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CHARGES

VISITE SUR PLACE PREVUE LE JEUDI 21 FEVRIER 2019 de 11h à 12h

La vente est fixée au

MARDI 5 MARS 2019 à 14h00

A l'audience des adjudications **PALAIS DE JUSTICE DE BOURG-EN-BRESSE**
32, avenue Alsace-Lorraine 01000 BOURG-EN-BRESSE
Salle habituelle des audiences

Cette vente est poursuivie à la requête de

La BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, SA Coopérative de Banque Populaire au capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le n°605 520 071 dont le siège social est 4 Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, représentée par son représentant légal en exercice, venant aux droits de la BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS, SA Coopérative de Banque Populaire au capital variable, inscrite au RCS sous le N° 956 507 875 RCS LYON, dont le siège social était 141 rue Garibaldi ,BP 3152 69211 LYON CEDEX 03, suivant fusion absorption de la BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS et de la BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL par la BANQUE POPULAIRE DES ALPES entérinée par les Assemblées Générales Extraordinaires des 3 banques le 7 décembre 2016,

ADJUDICATION : Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de BOURG-EN-BRESSE, après remise d'un chèque de banque représentant 10% du prix, **dont le montant ne peut être inférieur à 3 000,00 €.**

Renseignements : Cahier des conditions de la vente n°18/00098

SCP REFFAY & ASSOCIES - Maître Corinne GRISON, 44 rue Léon Perrin 01000 BOURG-EN-BRESSE - Tél. : 04 74 45 95 95 - Fax : 04 74 45 95 96

SELARL ADK - Maître Florence CHARVOLIN - Immeuble Le Britannia - Bât A - 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 - Tél. : 04 72 56 73 36 - Fax : 04 72 56 73 37 - Appels pour les ventes reçus de 11h à 12h.

Grefe du Juge de l'Exécution - Ventes judiciaires du Tribunal de Grande Instance de BOURG-EN-BRESSE

Internet : www.licitor.com ; www.adk-avocats.fr ; www.reffay-avocats.com